

# Nucourt Com-Info



N° 65

Mars 14

Le journal du conseil municipal

De la sécurité  
dans les rues...



Des douches  
au stade...



Des nouveaux jouets à l'école...



... et un défilé de Mardi  
gras !



## Le mot du maire

Voici venu mon dernier « mot du maire ». Je souhaite saluer d'abord tous ceux qui, au cours des 6 années écoulées ont agi au bénéfice de TOUS les Nucourtois et au-delà. A ces femmes et ces hommes qui ont mis au second plan leur intérêt personnel j'exprime mon respect et ma gratitude. Point n'est question ici de leçon ou de modèle mais de rappel de valeurs : le sens de l'action. Les esprits étriqués dont l'horizon est tragiquement réduit, évidemment, ne comprennent pas, soumis à leur ego, obnubilés par leur médisance constante, l'intérêt d'un clan et un certain passé. Nous n'avons rien à leur apprendre, ils sont définitivement imperméables à ces valeurs républicaines, altruistes et humanistes. Dommage.

Que chacun sache bien que, à l'opposé de ce que j'ai vécu lors de ma prise de fonction en 2008, je transmettrai au nouveau maire toutes les indications lui permettant de remplir sa mission au mieux de l'intérêt de tous.

La commune de Nucourt va, naturellement, poursuivre sa vie après la prochaine échéance électorale. Bien des maires et conseils municipaux se sont succédés depuis sa création : leur action passée nous permet de vivre dans ce beau village, cher à notre cœur. Mon espoir est que votre choix, tourné vers l'avenir sans oublier le passé, permette de belles évolutions « pour mieux vivre, tous ensemble, à Nucourt ! »

## DELIBERATIONS du CM du 8 MARS 2014

Le conseil municipal a délibéré et approuvé les points suivants :

- Approbation des comptes administratifs (commune, eau/assainissement),
- Approbation des comptes de gestion (commune, eau/assainissement),
- Affectation des résultats,
- Adhésions et retraits de communes du Syndicat de l'assainissement autonome,
- Adoption du programme de travaux d'enfouissement des lignes (SIERC) pour 2015,
- Numérotation de domiciles,
- Contrat avec le Conseil Général 95 portant sur le contrôle du fonctionnement de la station d'épuration,
- Autorisation de mise en place du dispositif administratif des opérations électorales et rémunération du personnel dédié,
- Adoption des nouveaux statuts du SMIRTOM (ramassage des ordures ménagères et déchetteries).

## Prévention des inondations 2008 – 2014 Syndicat intercommunal aménagement du bassin versant de l'Aubette de Magny

La commune de Nucourt est adhérente au SIABVAM. Elle est en effet impactée par les ruissellements violents sur le versant (risques d'inondation pour le secteur route de Magny, rue de l'Arche, notamment) : un plan de prévention des risques d'inondation est donc appliqué sur toute la partie de la commune concernée.

La volonté des communes concernées par ce type de risque s'est concrétisée en 2001 au travers d'une convention d'étude de la problématique, avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français, pour y remédier. En 2006 un premier diagnostic a été établi, complété par de études complémentaires rendues en 2008. A chaque étape la production des techniciens a été présentée et soumise au débat des représentants des communes. En 2009 une première présentation finale du projet d'aménagement et de son financement est faite. Ce projet a ensuite fait l'objet d'un « contrat de bassin » avec les financeurs et les communes pour un montant de 23 M d'euros HT sur la période actuelle, définissant des actions. Le SIABVAM est chargé de les réaliser. Les financeurs « extérieurs » aux communes sont l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Région Ile de France, le Conseil Général du Val d'Oise, le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Outre les aspects strictement techniques apportés par les bureaux d'études et le PNR, notamment, il est une dimension importante voire déterminante : les négociations avec les propriétaires et exploitants des terres concernées. En ce qui nous concerne nous avons concrètement échangé, sollicité les agriculteurs ou leur représentant.

Ainsi, nous sommes, enfin, proches du but, si la bonne volonté est au rendez-vous. Au cours du mandat qui s'achève M. Gilles GERARDIN, représentant la commune de Nucourt, a participé à 22 réunions au sein du SIABVAM, auxquelles s'ajoutent des réunions techniques ou communales.

## CCAS

Sur le plan du CCAS, au mois de janvier s'est tenue la galette des rois de nos aînés avec le traditionnel Loto. En association avec la commission des fêtes, le CCAS a organisé une nouvelle sortie au Star Paradise de Gisors à laquelle une quarantaine de Nucourtois ont participé. Le CCAS se réunira le 13 mars prochain pour voter le compte administratif et le compte de gestion de son budget.

## Travaux

### Travaux de sécurité

Suite à la réunion de riverains faisant état de la dangerosité de la rue de la Bouterolle et grâce à l'aide financière que nous a apportée le sénateur Alain RICHARD, cette rue étroite et donnant accès à un commerce, un plateau sportif, une classe maternelle, la cantine scolaire et la salle communale a été sécurisée et placée en zone 30 réglementaire avec 3 plateaux de ralentissement et signalisation B30 et B51.

Coût : 9464 € réalisés par la société DGL de Nucourt.

Suite à la réunion de riverain faisant état de la dangerosité de la rue du bois de Chars et grâce à l'aide financière que nous a apportée le sénateur Alain RICHARD, cet axe traversant une zone fortement urbanisée avec un accès au stade de foot dans sa partie haute et un flux piéton vers le site de ramassage scolaire dans sa partie basse a été sécurisé et placé en zone 30 réglementaire avec 3 plateaux de ralentissement et signalisation B30 et B51.

Coût : 9540 € réalisés par la société DGL de Nucourt.

**Remarque : Lors de l'établissement de l'ordre de service à l'entreprise, l'utilisation des déchets de chantier par la commune n'a pas été volontairement retenue. En effet, il n'y avait pas « rabotage » mais découpe en plaques grossières de quelques bandes d'enrobé ancien, inapproprié à nos besoins. Il était incompatible avec l'entretien des chemins. Il en est de même concernant les grattages de fonds de camions d'enrobé qui ne peuvent être déposés qu'en fin de journée et sont inutilisables après une nuit de stockage, donc froids. L'évacuation de ces matériaux est donc restée à la charge de l'entreprise et est demeuré sa propriété. Si, à la suite d'un accord avec un particulier, l'entreprise lui a remis ces matériaux, elle a agi correctement et sous sa seule responsabilité. Nous nous réjouissons de cette aide répondant à un besoin, en toute transparence et légalité.**

### Travaux sportifs

Demandé depuis de longue date, un réaménagement de l'espace local Foot a été réalisé sur la plateforme existante en y intégrant une douche, un vestiaire et un espace arbitre.

L'essentiel des travaux a été réalisé en régie par le personnel communal (maçonnerie, plomberie, assainissement et peinture) et l'électricité confié à la société GED.

## Travaux d'assainissement

Sur la base des contrôles de conformité de la station d'épuration mettant au jour une arrivée d'eau de ruissellement anormale et excédentaire à chaque épisode pluvieux, nos recherches ont été orientées vers les différents bilans de contrôle de réseau en date de 2003 faisant mention d'anomalies de raccordement sur le site de la résidence du bois de Chars. Après vérification, il est apparu que l'information auprès des résidents ainsi que la mise en conformité des installations n'ont pas été menées à leur terme lors du précédent mandat. Nos recherches ont permis de mettre en évidence la responsabilité de la commune lors de la construction du lotissement, au travers des documents d'assainissement erronés qui ont été remis au constructeur de ces maisons. La responsabilité de la commune étant engagée, nous avons procédé à la remise en conformité de ces 3 installations. (Nous remercions les propriétaires actuels des maisons concernées d'avoir accepté que les travaux se fassent en secteur privé et saluons leur sens civique).

Coût : 4440 € réalisé par la société DGL de Nucourt.

### Travaux d'élagage

Afin de répondre aux demandes des riverains portant sur la gêne en matière d'ensoleillement du fait d'arbres situés sur la coulée verte et pour améliorer leur sécurité une première opération d'élagage a été effectuée courant Février coté EST.

Une opération similaire a également été réalisée allée des tilleuls avec la coupe d'arbres dont l'état sanitaire était mauvais et alors que leur croissance était devenue trop envahissante près de l'usine et d'une conduite aérienne de Gaz.

Cout : 6219 € réalisé par la société POUQUET de Magny en Vexin.

**Remarque :** Les « déchets » bois de coupe ont été distribués au personnel communal.

Les déchets de broyage d'élagages ont été conservés sur la plateforme technique pour utilisation dans les parterres communaux.

### Informations

Suite au vol de clôture du château d'eau et traitement du préjudice par notre assurance, l'ordre de service de réparation a été émis et les travaux seront menés à court terme par la société POUQUET.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la Rue de l'Arche et chemin de l'Huisset devraient débuter le 17 Mars et pour une durée prévisionnelle de 3 mois.

## Caisse des écoles/Ecoles

Tout d'abord, je rappelle que la réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la prochaine rentrée scolaire et le nouvel emploi du temps applicable dès septembre 2014 :

- Lundi : 8h30 à 11h30 // 13h30 à 16h00 (soit 5h30 de cours), au-delà de 16h00 → Fin des cours/garderie ;
- Mardi : 8h30 à 11h30 // 13h30 à 15h30 / Nouvelles Activités Périscolaires de 15h30 à 16h30 (soit 5h00 de cours), et une heure de NAP, au delà de 16h30 → Fin des cours/garderie ;
- Mercredi : 8h30 à 11h30 (soit 3h00 de cours) ;
- Jeudi : 8h30 à 11h30 // 13h30 à 16h00 (soit 5h30 de cours), au-delà de 16h00 → Fin des cours/garderie ;
- Vendredi : 8h30 à 11h30 // 13h30 à 15h30 / NAP de 15h30 à 16h30 (soit 5h00 de cours), et une heure de NAP, au-delà de 16h30 → Fin des cours/garderie ;

A noter que ces horaires ont été validés par l'Inspectrice de l'Education Nationale qui a estimé que notre proposition respectait au mieux le rythme actuel des enfants et lui paraissait irréprochable.

Nous poursuivons le travail de mise en place sur différents objectifs.

En ce qui concerne les NAP (nouvelles activités périscolaires), il est fondamental pour nous de préciser que ces temps doivent être complètement gratuits pour les familles, ces temps devant permettre une sensibilisation des enfants à des activités culturelles (arts plastiques, musique, théâtre, chant...) et sportives. Nous interrogeons actuellement toutes les structures et tous les acteurs susceptibles d'intervenir dans ces activités afin de recenser toutes les propositions. Les contacts avec les éventuels intervenants sont en cours.

Par ailleurs, nous avons mené avant les vacances de février, après consultation des parents d'élèves élus, une enquête très ciblée auprès des familles des enfants scolarisés à Nucourt. L'objectif était uniquement de recenser les besoins en services périscolaires notamment sur la matinée du mercredi (accueil, cantine, garderie). Sur environ 70 familles, 52 ont répondu à ce questionnaire. Il apparaît que le service de cantine du mercredi midi est souhaité pour 38 enfants au maximum (14 maternelles/24 primaires). Nous avons donc étudié la possibilité de mettre en place le service suivant : accueil de 7h30 à 8h20 - cantine à 11h30 et garderie jusqu'à 13h30, avec les moyens dont nous disposons actuellement. Ce dispositif est raisonnablement envisageable.

Notre action se poursuit par ailleurs, au sein de notre interco, pour progresser vers la mise en place d'un dispositif périscolaire à partir de 13h30. En effet, chacun peut aisément comprendre que nos seuls moyens communaux ne suffisent pas.

Le prochain Conseil d'Ecole était fixé au 14 mars 2014, mais vient d'être annulé sans qu'une nouvelle date ne soit fixée. Un point précis sera fait à cette occasion sur les travaux entrepris pendant les vacances de février et répondant aux demandes de l'équipe enseignante. A noter par ailleurs que nous avons décidé et procédé au remplacement des poignées des portes de l'école à la suite de la survenance d'un incident au cours duquel un élève a été blessé.

Le tableau numérique dans la classe des CM sera posé le mercredi 12/03/2014, un retard du fournisseur n'ayant pas permis son installation prévue pendant les congés de Février.

Petite précision d'importance : à notre connaissance, il n'y a pas de nouvelles fuites à l'école.

### Retour sur une expérience de 6 ans...

« Avant de commencer, nous voulions dire combien ces six années ont été enrichissantes pour nous tous. D'abord, nous avons construit une équipe soudée, volontaire, active, entreprenante et solidaire dans l'épreuve. Au fil du temps, nous avons tissé des liens d'amitié. Nous avons une pensée particulière pour Dominique qui était très active au sein du CCAS et bien sûr en évoquant le CCAS, on pense également à Gérard. Nous n'oublions pas Sandrine et Denis...

Travailler avec toi Alain, sera une des expériences les plus intéressantes que nous avons connue. Tu nous as beaucoup appris sur les rouages et l'appareil d'Etat et sur le fonctionnement d'une commune. Les longues explications que tu nous as apportées lors de nos séances de travail, sur le budget par exemple, ont permis de comprendre avec beaucoup de clarté les enjeux et l'importance de maîtriser ce budget. Travailler dans les conditions dont nous avons bénéficié est une réelle chance. Merci pour cela. Merci aussi pour les pointes d'humour qui ont fait de tous ces moments, des instants inoubliables. Nous gardons en réserve en certains nombres de proverbes et citations que nous n'hésiterons pas à ressortir à bon escient... Merci pour tout. »

*Message des maires-adjoints et conseillers municipaux à Alain Prache, maire Nucourt.*

## CMJ

Comme tous les ans, les jeunes vont organiser cette année, le 1er mai, la vente du muguet au profit d'une association.

La vente se déroulera place de Wening devant la boulangerie.

En collaboration avec la commission des fêtes, une nouvelle « Chasse aux œufs » aura lieu le lundi de Pâques prochain. Après avoir utilisé le Camp de César pendant plusieurs années, puis la coulée verte l'année dernière, cette année les jeunes ont choisi comme terrain de « chasse » la voie verte.

Samedi 8 mars le CMJ s'est réuni pour, entre autre, travailler sur l'organisation de ces événements mais également choisir définitivement de l'association qui va bénéficier de la dernière recette du muguet.

A l'issue de cette réunion, les jeunes ont souhaité organiser entre eux un petit pot, et ils ont invités l'ensemble des « anciens » jeunes qui ont travaillé dans les différents CMJ.

### Dates à retenir

12 mars : CCAS – après-midi récréatif (de 15h00 à 17h00),

23 mars : élections municipales,

30 mars : élections municipales,

13 avril : foire à tout,

21 avril : course aux œufs de Pâques,

1<sup>er</sup> mai : vente de muguet par le CMJ,

6 mai : collecte des encombrants,

**Nucourt Com-Info** : le journal du conseil municipal

**Directeur de la publication** : Alain Prache.

**Conception et réalisation** : Commission communication

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires

**Mairie de Nucourt** rue de la Boutrolle

Tél. : 01 34 67 41 11 Fax : 01 34 67 46 05

E-mail : [mairie.nucourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.nucourt@wanadoo.fr) - Site internet : <http://www.nucourt.eu>

Comme de nombreux nucourtois, choisissez de recevoir le compte-rendu du Conseil municipal par messagerie. Pour cela, communiquez-nous votre e-mail à l'adresse ci-dessus.

**Imprimé sur papier recyclé**